



La Lettre ...

de la rentrée

N° 14 - septembre 2022

L'édito :

C'est la rentrée ! Nous espérons que votre été a été serein et reposant. Cette rentrée est impactée par la guerre en Ukraine et l'actualité ne cesse de nous rappeler ses conséquences, dont la hausse importante du prix de l'énergie.

Avec le syndic, nous faisons ce qui est en notre pouvoir pour contenir les dépenses de charges malgré un contexte difficile et l'incertitude des mois à venir.

Nous réfléchissons aux économies possibles et certaines sont déjà mise en place.

Par exemple, l'arrosage est maintenant effectué par Ahmad Qasimi, ce qui réalise une économie de plus de 4000 euros par an par rapport à la société avec qui nous travaillons habituellement.

Nous restons bien sûr à votre écoute.

Le conseil syndical

Les charges

- **Le chauffage constitue la principale dépense de nos charges...**
Or, son prix a beaucoup augmenté ! C'est ce qui explique la hausse du montant à payer.
- **L'appel de charges du 3^{ème} trimestre a beaucoup de retard**
Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le syndic !
Une lettre personnalisée de Loiselet et Daigremont devrait vous être envoyée.

Il faut noter que vous pouvez aussi contacter le syndic, ou leur service comptabilité, pour toutes questions sur vos charges.



Les travaux

Les travaux votés en AG vont être réalisés

- Peinture des escaliers : les travaux débuteront courant octobre 2022,
- Fermeture des Vide-Ordures des bâtiments 10/11/13/16/21/23/24/29 : entre le 14 et 18 novembre (cela n'a pas pu être réalisé auparavant à cause du Covid, les ouvriers ne pouvaient pas accéder aux appartements),
- Les barrières de ville : en attente de la date d'intervention par la société Créamac,
- Les enrobés d'accès aux immeubles : comme voté en AG, mandat a été donné au CS pour le choix de l'entreprise. Discussion en cours,
- Canalisations commerces : courant octobre 2022 - En attente confirmation par l'architecte en charge du suivi de ces travaux.

Les travaux d'été pour l'embellissement de notre résidence

- Avez-vous remarqué la peinture blanche qui maintenant met en valeur nos barrières normandes, nos murs de parkings extérieurs, les pots de fleurs ?
- Et, en cours, peinture des séparations de parkings !

Bien vivre ensemble

Nous organiserons en octobre le pot de l'amitié. L'objectif est d'accueillir les nouveaux arrivants mais sans oublier les anciens ! Faisons connaissance dans une ambiance conviviale.

Vous serez tenu informés de la date et des modalités par voie d'affichage.

A bientôt !

Informations diverses



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'Ahmad Qasimi a été embauché en CDI (en août). Ahmad remplace Eric Tomczak qui nous a quitté pour des raisons de santé

Espace verts



Elagage

Comme tous les ans, une inspection a été réalisée pour repérer les bois morts des arbres.

Cet élagage est nécessaire pour les arbres et aussi pour notre sécurité !

Certains arbres doivent aussi être un peu rabattus comme ceux dont le feuillage arrivent sur l'avenue de la jonchère
(photo ci-jointe)



Il est à noter que seules deux demandes nous sont parvenues via le questionnaire à disposition chez le gardien. Elles ont été prises en compte.

Embellissement de la loge du gardien

Des nouveaux pots de fleurs ont été installés à l'extérieur de la loge. Plantes et pots sont des dons ou de la récupération. Les pots ont été repeints : ils sont comme neufs !

Communication, Bien vivre ensemble



- **Un rappel : les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents dans l'ensemble de la copropriété.** En particulier, les laisser grimper aux arbres est dangereux et endommage notre espace naturel ! Une pensée spéciale pour le magnolia dans le square Waterloo qui souffre beaucoup.

Les encombrants

Rappel :

Les encombrants passent les derniers vendredis du mois
Evidemment, on ne dépose pas des objets avant ou après la date !

On n'y jette pas des objets indésirables ! pneus, peintures, électroménagers, gravats (destinés à la déchetterie), cartons (destinés aux poubelles jaunes)...
Ceux qui ne respectent pas ces consignes font payer les autres résidents !



En effet, il faut contacter la société Providence qui viendra récupérer ces objets pour les emmener à la déchetterie. Elle nous facturera sa prestation. La dernière facture en date est de 2300 euros !